

CURRICULUM VITAE

Isabelle Meyrat

Née le 24 septembre 1968
Maître de conférences HDR en droit privé
CY Cergy Paris Université, membre du LEJEP

<https://cv.hal.science/isabelle-meyrat>

isabelle.meyrat@cyu.fr

Tel. 06 74 21 24 42

Adresse personnelle

7 rue de l'égalité,
75019 Paris

FORMATION ET DIPLOMES

- 2015** Habilitation à diriger des recherches, Université de Cergy-Pontoise. Mémoire présenté : *Droits fondamentaux et mutations des formes d'organisation de l'activité économique : le droit du travail à l'épreuve des transformations du capitalisme*. Garant Charley Hannoun.
Jury : Antoine Jeammaud, Philippe Jestaz, Geneviève Koubi, Pierre-Yves Verkindt
- 1998** Doctorat de droit, Université Paris X-Nanterre, *Droits fondamentaux et droit du travail*, sous la direction du Professeur Jean-Maurice Verdier
- 1992** D.E.A. de Droit social et syndical, Université de Paris X-Nanterre

PARCOURS PROFESSIONNEL

- 2000-** Maître de conférences en droit privé, CY Cergy Paris Université
- 1999** Qualification aux fonctions de Maître de conférences par la section 01 du CNU
- 1995-** ATER à l'Université de Paris X-Nanterre
- 1997**
- 1993-** Allocataire de recherche-moniteur à l'Université Paris X-Nanterre
- 1995**

RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

- 2018-2021** Rédactrice en chef de la revue *Le Droit ouvrier*
2003- Membre du Comité de rédaction de la revue *Le Droit ouvrier*
2012-2014 Membre du jury du prix de thèse de l'Association française de Droit du travail
2007-2011 Membre du Conseil d'administration de l'Association française de Droit du travail
2000- Membre de l'Association française de Droit du travail

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

- 2022-** Co-directrice du Master de droit social, parcours droit social général
2019- Membre du Conseil de site de CY Cergy Paris Université
2019- Membre de la section disciplinaire *usagers* de CY Cergy Paris Université
2010-2017 Directrice des Études de l'Institut d'études judiciaires, Université de Cergy-Pontoise
2008- Chargée de mission du tutorat, Faculté de droit, CY Cergy Paris Université
2015-2019 Membre de la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) et du CAC (Conseil Académique) de l'Université de Cergy-Pontoise.
2001-2008 Membre du Conseil de la Faculté de droit de l'Université de Cergy-Pontoise.

ENSEIGNEMENTS ACTUELS

- L3** **Droit du travail** : droit des relations individuelles de travail (sources du droit du travail – contrat de travail : formation, exécution, modification, rupture – transfert d'entreprise – pouvoir et droits fondamentaux).
- M1** **Droit du travail approfondi** : santé et sécurité au travail - droit de la représentation du personnel.
- Projet tutoré** : séances de méthodologie (contentieux prud'homal, technique de cassation)
- M2 S1** **Droit de l'emploi** : droit des réorganisations – Techniques de responsabilisation des sociétés-mères et donneuses d'ordre.
- M2 S2** **Libertés et droits fondamentaux et droit du travail** : problématique des droits et libertés en droit du travail – droit à la preuve – droit de la discrimination – régime des droits et libertés en droit du travail.
- Direction de mémoires**
- IEJ** Séminaires de méthodologie.

ARTICLES

- 2024** « *SAFER d'Auvergne c/Bernette* », in *Le grands arrêts de la jurisprudence administrative. Approche politique* (dir.) T. Perroud, J. Caillosse, J. Chevallier, D. Lochak, LGDJ, 2^{ème} édition, p. 787.
- 2022** « Droits fondamentaux », in *Dictionnaire de la recherche en droit social*, IRERP, 2022 <https://drds-irerp.fr/droits-fondamentaux/>
- « Conceptions et usages contentieux des droits sociaux fondamentaux », in *La figure du travailleur à l'épreuve de l'internationalisation du droit du travail*, (dir. Chatzilaou K et Mihman N.) Lextenso, coll. LEJEP, 2022, p. 41.
- 2020** « Liberté syndicale, liberté fondamentale », *Droit social*, février 2020, p. 107. <https://shs.hal.science/halshs-02487325>
- 2019** « Les restructurations affranchies du droit du licenciement économique collectif ? », in *Les ordonnances de l'automne 2017 : point d'aboutissement d'un changement de modèle de droit du travail*, Lextenso, coll. LEJEP, p. 83.
- 2019** « Le droit du travail, terre d'élection pour les droits fondamentaux ? », *Revue de Droit du travail*, décembre, p. 91. <https://hal.science/hal-03851294>
- 2018** « L'égalité de traitement : un principe en perte de sens », *Le Droit ouvrier*, décembre p.742.
- 2018** « Droit du travail et droits des travailleurs : le grand désarmement », *Le Droit ouvrier*, avril, p. 207. <https://hal.science/hal-03498697>
- 2017** « Droit du travail et police des étrangers : la Cour de cassation tournerait-elle le dos aux droits fondamentaux », en collaboration avec Sophie Misiraca, *Le Droit ouvrier*, juillet, p. 398 <https://hal.science/hal-03856188>
- 2016** « La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ou l'histoire d'une réforme au long cours », *Le Droit ouvrier*, novembre, p. 689. <https://hal-cyu.archives-ouvertes.fr/hal-02980179>
- 2014** « Épilogue incertain de l'affaire Baby-Loup : l'obligation de neutralité dans une entreprise investie d'une mission d'intérêt général », *Le Droit ouvrier*, février, p. 73.
- 2013** « A propos de Normativité économique et droit du travail », *Le Droit ouvrier*, août, p. 521. <https://hal-cyu.archives-ouvertes.fr/hal-02979454>
- 2011** « Le droit du travail entre continuité et discontinuité », in G. Koubi, G. Le Floch et G. Guglielmi (sous la direction de) *La notion de continuité, des faits au droit*, L'Harmattan, p. 59.

- 2010** « Le droit du travail à l'épreuve de l'éthique des affaires », *Revue de droit du travail*, p. 572. <https://shs.hal.science/halshs-02241428>
- 2009** « La faveur et le droit du travail », in G-J. Guglielmi (sous la direction de), *La faveur et le droit*, PUF, p. 357.
- 2009** « Le régime du licenciement économique à l'épreuve des plans de départs volontaires », *Le Droit ouvrier*, novembre, p. 549.
- 2009** « Droit du travail et déontologie des activités financières », *Le Droit ouvrier*, février, p. 74.
- 2008** « L'égalité de traitement à la croisée des chemins », *Revue de droit du travail*, p. 648.
- 2007** « La référence à « l'éthique » dans le champ des relations de travail » : nouveau facteur d'assujettissement des salariés ? », in E. Dockès (sous la direction de), *Au cœur des combats juridiques*, Dalloz, p. 193. <https://hal.science/hal-03855185>
- 2007** « Les chartes éthiques doivent-elles prendre place dans le règlement intérieur ? », *Semaine Sociale Lamy*, n°1310.
- 2007** « Le sort statut collectif en cas de transfert d'entreprise à l'épreuve du principe « à travail égal, salaire égal » », *Le Droit ouvrier*, décembre, p. 556.
- 2006** « Commentaire des décrets n°2005-1386 et n°2005-1387 du 8 novembre 2005 déclarant l'état d'urgence sur le territoire métropolitain, en collaboration avec E. Gayat, *Le Droit ouvrier*, janvier, p. 25.
- 2005** « La contribution des droits fondamentaux à l'évolution du système français des relations du travail ; pour une approche critique », in A. Lyon-Caen et P. Lokiec (sous la direction de), *Droits fondamentaux et droit social*, Dalloz, p. 41. <https://hal.science/hal-03856140>
- 2004** « L'érosion de la sphère du contrat de travail », *Le Droit ouvrier*, décembre, p. 547.
- 2002** « Droits fondamentaux et droit du travail : réflexions critiques autour d'une problématique ambivalente », *Le Droit ouvrier*, p. 343. <https://hal.science/hal-03855176>

NOTES D'ARRETS

- 2021** « Égalité de traitement et transfert d'entreprise : nouvelles précisions, nouveaux replis », *Le Droit ouvrier*, septembre 2021, p. 518.
- 2020** « Une note de service invitant les salariés à « reporter » une augmentation individuelle constitue une proposition de renonciation à un avantage conventionnel », note sous Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand 30 juin 2020, *Le Droit ouvrier*, octobre, p. 761.
- 2020** « Non-déduction des revenus de remplacement en cas de violation du principe d'égalité entre l'homme et la femme », note sous soc. 29 janvier 2020, *Le Droit ouvrier*, septembre p. 658.
- 2020** Le contrôle du licenciement consécutif au refus d'un accord de mobilité interne exclusif de toute appréciation sur l'importance de la réorganisation, note sous soc. 11 décembre 2019, *Le Droit ouvrier*, mai, p. 383.
- 2019** « Ancien délégué : l'employeur doit requérir l'autorisation administrative de licenciement lorsque le salarié bénéficie de la protection à la date d'envoi de la convocation à l'entretien préalable de licenciement », note sous soc. 23 octobre 2019, *Le Droit Ouvrier*, décembre, p. 793.
- 2019** « Travailleurs étrangers : de quel droit ? A propos des arrêts dits « *Chibanis de la SNCF* » du 29 mai 2019. Point de départ du délai de prescription de l'action en réparation du préjudice résultant de la discrimination en raison de la nationalité », note sous soc. 29 mai 2019, *Le Droit Ouvrier*, octobre, p. 661.
- 2019** « Géolocalisation : la fin ne justifie pas tous les moyens », note sous soc. 19 décembre 2018, *Le Droit Ouvrier*, juin, p. 392.
- 2019** « Étendue de la protection de la liberté fondamentale d'agir en justice et réaffirmation de la règle du « motif contaminant », note sous soc. 21 novembre 2018, *Revue de droit du travail*, avril, p. 257. <https://shs.hal.science/halshs-02451863>
- 2014** « Le droit fondamental à l'information et à la consultation des travailleurs : quelle justiciabilité ? (A propos de l'arrêt *AMS*, CJUE 15 janvier 2014) », *Droit Ouvrier*, août, p. 546. <https://hal-cyu.archives-ouvertes.fr/hal-02979732>
- 2012** « L'arrêt Carrefour du 27 juin 2012 : petite contribution au rayonnement de l'exigence d'égalité de traitement », note sous soc. 27 juin 2013, *Le Droit Ouvrier*, novembre, p. 724.
- 2011** « L'arrêt Renault du 27 octobre 2010 : Fin de partie », note sous soc. 27 octobre 2010, *Le Droit Ouvrier*, février, p. 148.
- 2010** « Les chartes éthiques sous contrôle du juge », note sous soc. 8 décembre 2009, *Semaine sociale Lamy* n°1433, p. 7.

- 2010** « Le renforcement du contrôle judiciaire des justifications des différences entre les salariés d'établissements différents », note sous soc. 28 octobre 2009, *Le Droit Ouvrier*, février, p. 94.
- 2007** « L'affirmation par la juridiction judiciaire de sa compétence en matière de contrôle de « conventionnalité » des actes administratifs réglementaires », note sous Cour d'Appel de Paris 20 octobre 2006, *Le Droit Ouvrier*, mars, p. 132.
- 2007** « La détermination du point de départ pour l'exercice du droit d'opposition à un accord d'entreprise », note sous TGI Nanterre 9 juin 2006, *Le Droit Ouvrier*, janvier, p. 32.
- 2006** « Les codes de conduite à l'épreuve des qualifications juridiques », note sous TGI Nanterre 15 juillet 2005, *Le Droit ouvrier*, décembre, p. 593.
- 2005** « Mise en œuvre des clauses de mobilité et déclenchement de la procédure du Livre III du Code du travail », note sous Cour d'Appel de Versailles, *Le Droit Ouvrier*, décembre, p. 552.
- 2004** « Un contrat initiative-emploi peut pourvoir à l'activité normale et permanente de l'entreprise : une exception au régime de droit commun des contrats à durée déterminée, note sous soc. 18 novembre 2003, *Le Droit ouvrier*, juillet, p. 323.
- 2004** « Remplacement des salariés grévistes par des salariés sous contrat à durée déterminée : une méconnaissance de l'effet utile de l'interdiction édictée par l'article L. 122-3 1° du Code du travail », note sous soc. 17 juin 2003, *Le Droit Ouvrier*, février 2004, p. 90.

- 2024** « Au-delà de la cause réelle et sérieuse : la grande bataille de la nullité du licenciement « hautement illicite », intervention au colloque « Que reste-t-il de la loi du 13 juillet 1973 modifiant le code du travail en ce qui concerne la résiliation du contrat de travail à durée indéterminée ? », CY Cergy Paris université, LEJEP, sous le parrainage de l'Association française de droit du travail, 24 mai.
- 2024** Direction scientifique et organisation du colloque « Que reste-t-il de la loi du 13 juillet 1973 modifiant le code du travail en ce qui concerne la résiliation du contrat de travail à durée indéterminée ? », CY Cergy Paris université, LEJEP, sous le parrainage de l'Association française de droit du travail, 24 mai.
- 2022** Colloque de présentation du dictionnaire de l'IRERP, Rubrique *Droits fondamentaux*, discutant Marc Pichard, Université Paris-Nanterre, 14 décembre.
- 2021** « Les controverses autour des droits fondamentaux », séminaire IRERP (Université Paris- Nanterre), *Les grandes controverses du droit du travail*, 4 décembre.
- 2021** Colloque « Rencontres du travail » organisé par l'IETL et le CERCRID les 8-9 octobre à Lyon, présidence et animation de la séance « Libérations prétendues et pouvoirs cachés ».
- 2020** « Conceptions et usages contentieux des droits sociaux fondamentaux », Colloque en ligne organisé par le LEJEP (Cergy Paris Université) et l'IRERP (Université Paris-Nanterre), 4 décembre.
- 2019** « Autour des écrits de Jean-Maurice Verdier : À propos de *Du contrat au statut et du droit individuel aux libertés publiques* (*Semaine juridique* 1971, 1, 2422) », séminaire IRJS (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) *Penser le droit social* sous la direction de Pierre-Yves Verkindt et Pascal Lokiec, 4 novembre.
- 2019** « Le droit du travail : terre d'élection des droits fondamentaux ? » journée organisée par la Chaire « Etat social et mondialisation : analyse juridique des solidarités » du Collège de France, en partenariat avec l'AFDT, *La mémoire vivante de Jean-Maurice Verdier* sous la Présidence d'Alain Supiot, Collège de France, 21 juin.
- 2019** « Liberté syndicale, liberté fondamentale », intervention à la journée *Syndicats et droit syndical, journée en hommage à Jean-Maurice Verdier*, IRERP, Université Paris-Nanterre.
- 2018** *Des lois Aubry aux ordonnances Macron : mise en perspective des mutations du droit du travail*, Journée d'étude du 11 décembre 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISST, présidence de la matinée.

- 2018** *Les ordonnances de l'automne 2017 : point d'aboutissement d'un changement de modèle de droit du travail ?* Colloque organisé avec Sophie Nadal le 15 juin 2018, Université de Cergy-Pontoise/ LEJEP.
Intervention : « Les restructurations affranchies du droit du licenciement pour motif économique ».
- 2011** *Les journées de droit social*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISST, intervention : « Le principe d'égalité de traitement en matière salariale ».
- 2009** *La continuité*, colloque organisé par G. Koubi et G. Le Floch, Universités de Cergy-Pontoise et Paris VIII, 12-13 février 2009, intervention : « Le droit du travail entre continuité et discontinuité ».
- 2008** *La faveur et le droit*, Colloque international organisé en juin 2008 par le centre de recherche en science administrative et politique (CERSA) de l'Université de Paris II, UMR 7106 du CNRS, intervention : « Le principe de faveur ».
- 2007** *La faveur, rouage du droit ou indice de non droit ?* Faveur et droit du travail, participation au séminaire du CERSA, Université Paris II, intervention : « Faveur(s) et droit du travail ».
- 2006** *Pratique du droit, pensée du droit et engagement social*, Dijon, 11-13 mai 2006, Colloque organisé par E. Dockès, intervention : « La référence à « l'éthique » dans le champ des relations de travail : nouveau facteur d'assujettissement des salariés ? »
- 2006** *Les journées de droit social*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISST, intervention : « Droit constitutionnel et droit du travail ».
- 2005** Barreau de Paris, intervention « Le motif économique du licenciement ».
- 2005** *Les journées de droit social*, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ISST, intervention : « Les procédures de licenciement économique ».
- 2005** *Journée du Conseil d'Administration de l'Association française de droit du travail*, organisée à l'Université de Cergy-Pontoise, intervention : « La réduction du domaine de la procédure de grand licenciement collectif par la loi du 18 janvier 2005 ».
- 2003** *Droits fondamentaux et droit social*, Séminaire de l'Institut international de Paris-La défense organisé avec le concours de l'Institut de recherche juridique sur l'entreprise et les relations professionnelles (IRERP) dirigé par A. Lyon-Caen et P. Lokiec, intervention : « La contribution des droits fondamentaux à l'évolution du système français des relations du travail ».